



QUESTIONNAIRE ELECTIONS CANTONALES FRIBOURG

CONSEIL D'ETAT ET GRAND CONSEIL

7 novembre 2021

Nom :
Prénom :
Parti politique :
Date :
Contact (sert uniquement à garantir votre identité, ne sera communiqué en aucun cas) :
Tél :
Courriel :

1. Êtes-vous membre d'associations ou de sociétés impliquant des animaux ? Lesquelles ?

.....
.....
.....
.....

2. Si vous avez déjà eu un mandat politique, qu'avez vous fait en faveur des animaux ?

.....
.....
.....
.....

FAUNE

3. Pratiquez-vous la chasse ou la pêche à titre personnel dans le canton de Fribourg, dans d'autres cantons ou en dehors de la Suisse ?

- OUI : chasse pêche
 NON

3.1 Si vous êtes élu-e, seriez-vous favorable à la réalisation d'une étude visant à évaluer la possibilité de renoncer progressivement à la chasse dans votre canton, en vous inspirant notamment du modèle genevois ?

- OUI
 NON
 SANS AVIS

3.2 Si vous êtes élu-e, vous engagez-vous en parallèle à envisager des pistes pour favoriser un autre mode de cohabitation avec les animaux aujourd'hui régulés, qui n'implique pas leur mise à mort ?

- OUI
 NON
 SANS AVIS

ELEVAGES D'ANIMAUX DITS « DE RENTE »

4. En 2020, 80 millions d'animaux ont été tués dans les abattoirs suisses, dont 32 millions dans le canton de Fribourg¹. Si vous êtes élu-e, agirez-vous de manière à ce que moins d'animaux soient élevés et abattus dans le canton ?

- OUI
 NON
 SANS AVIS

4.1 Pensez-vous que, d'une manière générale, l'exécution de contrôles non annoncés devrait être favorisée dans les lieux abritant des animaux à titre professionnel (élevages, animaleries, abattoirs, etc.) ?

- OUI
 NON
 SANS AVIS

4.2 Si vous êtes élu-e, soutiendrez-vous une disposition allant dans ce sens ?

- OUI
 NON
 SANS AVIS

4.3 Ces dernières années, des vidéos dans les élevages et abattoirs ont révélé de nombreux cas de maltraitements et de dysfonctionnements, et permis d'informer le public. Les enquêtes en caméra cachée se sont multipliées, en Suisse comme ailleurs². Des militant-e-s prennent des risques pour montrer la réalité de ces lieux fermés au public et dénoncer des manquements à la

¹ https://www.swissveg.ch/schlachtzahlen_schweiz?language=de

² <https://abattoirs-suisse.ch/>

législation, ou simplement la souffrance des animaux. Parfois la seule manière d'apporter des preuves de ce qu'il s'y passe réellement, cette méthode non-violente permet de sensibiliser la population de façon utile, sans dégradation matérielle. Pourtant, les lanceurs et lanceuses d'alerte ne sont pas protégé·e·s aux yeux de la loi. Seriez-vous prêt·e à les défendre et leur permettre de continuer leur travail d'information sans être poursuivi·e·s par la justice ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

4.4 L'initiative « Pas d'élevage intensif en Suisse » demande la suppression de l'élevage intensif avec une période de transition de 25 ans maximum. Cette initiative vise à ancrer de meilleures normes de protection des animaux dans la Constitution fédérale. Ces normes accordent entre autres un accès régulier à l'extérieur et plus de place d'hébergement. Le texte demande par ailleurs une régulation des importations pour protéger les agriculteurs et agricultrices suisses et respecter les nouvelles normes relatives à la dignité de l'animal, qui correspondent au moins à celles du Cahier des charges 2018 de Bio Suisse³. Soutenez-vous cette initiative ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

5. A l'instar du COVID-19, les dernières grandes zoonoses mortelles⁴ ont toutes émergé dans un contexte d'exploitation animale, surtout à des fins alimentaires. Le phénomène s'accélère et menace la santé publique et l'économie. Or, manger des produits d'origine animale n'est pas nécessaire et leur (sur)consommation cause d'importantes maladies. Leur production génère de grandes quantités de gaz à effet de serre, a une empreinte hydrique élevée et pollue considérablement. Tout cela génère des coûts très importants pour la société. Le Directeur Général de l'OMS lui-même a déclaré fin 2020 que la pandémie provoquée par le coronavirus ne sera pas la dernière et que les tentatives pour améliorer la santé humaine sont «vouées à l'échec» si on ne s'attaque pas au changement climatique et au bien-être animal⁵. Si vous êtes élu·e, soutiendrez-vous des mesures allant dans le sens d'une diminution de la consommation de produits d'origine animale au profit d'une végétalisation de la production, de l'offre commerciale et de la consommation ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

5.1 Si vous êtes élu·e, vous engagez-vous à développer une offre végétarienne et végétalienne dans la restauration proposée par l'Etat et dans la restauration collective publique, sur le modèle du canton de Neuchâtel⁶ ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

³ <https://elevation-intensif.ch/initiative/>

⁴ Grippe Espagnole, Ebola, Sida, maladie de Creutzfeldt-Jakob, grippe aviaire H5N1, SRAS, grippe porcine H1N1, MERS, grippe aviaire H7N9

⁵ <https://www.24heures.ch/la-pandemie-de-covid-19-ne-sera-pas-la-derniere-avertit-loms-843520957991?>

⁶ <https://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Documents/Motions/2020/20159.pdf>

5.2 Seriez-vous d'accord de participer au Veganuary⁷ ? (Pendant le mois de janvier, pas de consommation de produits animaux)

- OUI
- NON
- SANS AVIS

EXPERIMENTATION ANIMALE

6. Depuis 20 ans, entre 550'000 et 750'000 animaux par an ont été des sujets d'expériences en Suisse. En 2020, ils étaient 556'107⁸. Des centaines d'autres sont détenus dans les animaleries. Le nombre d'animaux utilisés dans des expériences infligeant des contraintes sévères (degré de gravité 3) a augmenté de 7.8% par rapport à l'année précédente⁹. Dans le canton de Fribourg, 8'514 animaux ont servi de cobayes en 2020. Pensez-vous que tout devrait être mis en œuvre pour réduire au maximum le nombre d'animaux utilisés ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

6.1 L'Université de Fribourg est la seule en Suisse, avec celle de Zurich, à mener des expériences sur des singes. Si vous êtes élu·e, agirez-vous pour demander que les protocoles de recherche sur les primates soient rendu publics, afin que des expertises scientifiques et éthiques puissent être réalisées en toute transparence ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

6.2 Les grands primates utilisés dans nos laboratoires sont principalement des macaques. Ces animaux se trouvent en annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, ce qui permet leur commercialisation avec un permis Cites. L'article 118, alinéa 4 de l'Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn), dispose que «Seuls les primates issus d'un élevage peuvent être utilisés pour l'expérimentation animale». La Suisse, ne disposant pas d'élevage de primates, les achète auprès d'entités comme le centre de primatologie de Göttingen (DPZ) en Allemagne, ou d'entreprises privées comme Bioprim en France¹⁰. Eux-mêmes se fournissent auprès de sociétés situées en Asie ou à l'île Maurice, qui capturent des animaux dans leur milieu naturel pour les utiliser comme reproducteurs¹¹. Les animaux sont transportés par la compagnie aérienne Air France, puis restent en quarantaine plusieurs semaines pour des tests sanitaires. Les animaux sains sont transportés dans les laboratoires suisses, les autres éliminés. Pensez-vous que les expériences sur les primates devraient-être interdites ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

⁷ <https://veganuary.com/fr/>

⁸ <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/tiere/tierversuche/bericht-tierversuchsstatistik.html>

⁹ <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/tiere/tierversuche/bericht-tierversuchsstatistik.html>

¹⁰ <https://www.lscv.ch/origine-des-primates-pour-la-recherche-en-suisse/>

¹¹ <https://www.lscv.ch/elevages-de-primates-a-maurice/>

6.3 La validité de la transposition à l'humain des résultats obtenus sur l'animal est régulièrement remise en question dans le milieu scientifique. Pensez-vous que toutes les études menées en Suisse sur des animaux soient pertinentes pour la recherche médicale humaine ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

6.3 Les expériences sont financées par les impôts fédéraux –donc les contribuables-, à hauteur de plusieurs centaines de millions de francs par an. Des dizaines de millions sont également alloués par les cantons. Des méthodes de substitution performantes existent. Elles pourraient remplacer de nombreuses expériences aujourd'hui réalisées sur des animaux. Si vous êtes élu·e, vous engagerez-vous pour que les méthodes alternatives soient réellement encouragées, permettant ainsi à la recherche suisse d'exceller également dans le domaine du remplacement de l'animal ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

FOURRURE ET FOIE GRAS

7. En raison des dispositions inscrites dans notre législation sur la protection des animaux, l'élevage en cage d'animaux à fourrure n'est pas possible en Suisse. Cela n'empêche pas le pays d'importer chaque année des centaines de tonnes de fourrures, notamment de Chine, bien que les conditions d'élevage et d'abattage y soient particulièrement cruelles. Portez-vous de la fourrure ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

7.1 La production de foie gras est interdite en Suisse depuis 1978, pour des raisons de cruauté envers les animaux (LPA et OPAn). Le foie gras consommé en Suisse provient exclusivement de l'importation. Consommez-vous du foie gras ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

7.2 Si vous êtes élu·e, vous engagez-vous à interdire la consommation de foie gras dans les événements organisés par l'Etat ou son personnel dans les locaux de l'Etat, et éventuellement à promouvoir en contrepartie la possibilité de consommer des alternatives végétales au foie gras ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

7.3 Si vous êtes élu·e, soutiendrez-vous des mesures visant l'interdiction de faire la promotion ou le commerce de ce type de produits au sein de lieux appartenant à l'Etat ou étant gérés par une administration publique ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

ANIMAUX DE COMPAGNIE

8. Les SPA sont surchargées de chats trouvés sans identification sur la voie publique. Ces animaux doivent obligatoirement rester deux mois en refuge s'ils ne sont pas réclamés avant de pouvoir être proposés à l'adoption. L'obligation de marquer électroniquement les chiens en 2002 a permis de réduire drastiquement le nombre d'animaux perdus. En cas d'accident sur la voie publique ou de blessure d'un animal, il est également possible de contacter immédiatement son propriétaire. Pour ces raisons, certains refuges marquent depuis plus d'une quinzaine d'années tous leurs chats avant adoption. Seriez-vous favorable à ce que l'obligation de poser une marque électronique soit également étendue à tous les propriétaires chats ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

8.1 Dans plusieurs communes, la prolifération de chats errants provoque des désagréments pour le voisinage. Ces animaux qui se reproduisent rapidement, sont souvent malades et parasités. Chaque année, les organisations de protection des animaux dépensent des dizaines de milliers de francs pour stériliser les animaux, qui sont remis sur place, vaccinés et nourris chaque jour par des bénévoles. L'objectif étant d'éviter que la colonie s'agrandisse tout en la maintenant dans un état sanitaire stable. Approuvez-vous les efforts menés par ces organisations pour maintenir les populations de chats errants stables ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

8.2 Pensez-vous que ces organisations devraient bénéficier d'un soutien financier de la part de l'Etat pour compenser leurs dépenses ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

ANTISPECISME

9. Une interpellation visant à lutter contre le spécisme a été déposée le 22.09.20 au Conseil national, cosignée par trois parlementaires¹². Le texte demandait notamment de modifier la loi sur la base des nouvelles connaissances scientifiques et d'adapter les politiques publiques en tenant compte des enjeux très importants liés à la lutte contre le spécisme. Objectif : combattre la banalisation de la violence envers les autres animaux, les risques scientifiquement reconnus de nouvelles pandémies de zoonoses mortelles, la destruction de l'environnement et les effets du réchauffement climatique. Depuis, des député-e-s ont déposé des textes sur le même modèle dans plusieurs cantons romands. A Fribourg, c'est la socialiste Erika Schnyder qui a déposé un objet sur cette thématique¹³. Êtes-vous en faveur du spécisme, cette discrimination à l'égard des animaux n'appartenant pas à notre espèce, considérés comme des êtres inférieurs pouvant être exploités, commercialisés et tués pour notre consommation et nos intérêts ?

- OUI
- NON
- SANS AVIS

¹² <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20204047>

¹³ http://www.parlinfo.fr.ch/dl.php/fr/ax-60d498f045eee/fr_DEP_2021-CE-172_Spcisme.pdf

